

## **Addition au titre V du Règlement du 17 avril 1869 sur le service des bouches à feu**

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Addition au titre V du Règlement du 17 avril 1869 sur le service des bouches à feu : Règlement sur le service du canon de 19 centimètres, rayé, en fonte, tubé et fretté (Modèle 1875-1876), monté sur affût de côte à frein hydraulique, et sur le service du canon de 24 centimètres rayé, en fonte, tubé et fretté (modèle 1876), monté sur affût de côte en fonte : approuvé par le ministre de la guerre, le 21 mai 1880

Adresse bibliographique : Paris Nancy : Berger-Levrault, 1880

Description matérielle : 1 vol. (144 p.) ; 14 cm

Sujet(s) : Artillerie, service des bouches à feu